



SAINT-LIN-LAURENTIDES

Une ville... à la campagne

900, 12^e Avenue,
Saint-Lin-Laurentides
www.saint-lin-laurentides.com
450 439-3130



Mot du Maire

Bonjour à vous tous, citoyennes et citoyens de la belle Ville de Saint-Lin-Laurentides,

Mentions spéciales

C'est en tant que fiers Québécois et fiers Saint-Linois que nous avons pu célébrer la Fête nationale le 23 juin dernier. Nous devons reconnaître que nous avons été favorisés par mère nature en cette journée si incertaine, ce qui nous a permis de profiter pleinement de toutes les activités offertes sur le site des festivités et d'assister à un spectacle qui fût grandement apprécié de tous, atteignant ainsi un nombre record d'assistance. Je tiens à remercier tous nos commanditaires, nos collaborateurs, les artistes invités et naturellement, nos vaillants bénévoles. Le succès de ce genre d'évènement est le fruit de beaucoup d'investissement de temps et de collaboration entre gens de cœur qui s'impliquent dans notre communauté.

Je tiens à féliciter les élèves de l'école des Trois-Temps de Saint Laurentides ainsi que leur enseignante madame Guylaine Pellerin qui ont su se démarquer sur la scène nationale en mathématique. En effet, dans la catégorie de Pythagore deux élèves de 6e année, Noémie Quenneville et Matis Guilbault, ont terminé premiers au Québec et ont reçu la médaille Pythagore. Samuel Franc catégorie 5e année, a mérité la médaille Fibonacci et une deuxième place au Québec. Très belle performance et encore félicitations à vous tous.

Encore une fois la pêche en herbe a attiré quarante jeunes qui ont obtenu un permis de pêche valide jusqu'à leur 18 ans. Merci de vous être déplacés et surtout un gros merci à tous ceux ont fait de cette journée de pêche une activité des plus mémorables pour nos enfants.

Évènements à venir

Comme l'expérience fût très appréciée des citoyens l'an passé, nous avons donc renouvelé notre partenariat avec le conseil régional de Lanaudière dans le but d'informer et de sensibiliser la communauté à faire une bonne gestion des matières résiduelles. Des patrouilleurs de la brigade verte passeront donc faire du porte-à-porte pour vous informer sur les gestes à poser pour mieux protéger l'environnement. Merci de bien accueillir nos patrouilleurs et surtout n'hésitez pas à leur poser vos questions.

J'invite tous les citoyens de 50 ans et plus à participer aux Jeux de la MRC de Montcalm qui se tiendront le 2-3 août 2017 à St-Esprit. Pour plus d'informations contactez M. Landry au : 450 302-0741, ou M. Lapointe au : 450 439-7475.

Rappels

Un petit mot pour vous informer que, dû à la température des dernières semaines, les travaux de la voirie ont malheureusement été retardé. Cependant, soyez assurés que le tout rentrera dans l'ordre sous peu.

Un inspecteur adjoint en bâtiment circule présentement sur le territoire de la ville afin de procéder aux inspections de différents permis émis, et pour la vérification de différentes plaintes.

Veillez noter que la collecte des encombrants (matelas, bibliothèque, bureau, chaise, etc.), s'effectuera le jeudi 13 juillet 2017 pour le secteur sud, et le jeudi 20 juillet 2017 pour le secteur nord.

Bonnes nouvelles

Comme mentionné dans mon bulletin précédent les travaux de la nouvelle école primaire sont maintenant débutés. Enfin les enfants de notre ville pourront bénéficier de ce nouveau service public d'éducation qui répondra à un besoin sans cesse grandissant de place dans nos écoles primaires.

La construction des nouveaux commerces dans le secteur sud de la ville progresse de façon à respecter les délais estimés par les professionnels du domaine. Nous espérons naturellement que le tout se déroulera sans embûche.

La création d'emploi pour tous ces nouveaux commerces est estimée à environ 300 postes à combler. Prochainement, nous vous communiquerons les coordonnées des personnes à contacter pour ces futurs emplois. Concernant le restaurant Mikes un poste est présentement disponible, pour plus d'informations contactez Marc au 514 730-5525 ou Lynda 514 588-0815.

À suivre

Voie de contournement : Assez c'est assez!

S'il n'y a pas de règlement à la satisfaction de la ville, une action majeure sera entreprise dans ce dossier au cours des prochains mois, demeurez à l'affût! Le conseil de ville aura besoin du soutien de l'ensemble des acteurs de notre communauté : Citoyens, commerçants et entrepreneurs. Il s'agit d'un enjeu majeur qui touche la sécurité civile et la vitalité commerciale de notre ville.

Parc récréotouristique

S'il y a un projet porteur qui fait rêver l'équipe municipale de Saint-Lin-Laurentides à l'heure actuelle, c'est celui du parc récréotouristique. Pour en savoir plus, consultez notre cahier des nouveaux résidents dans cette publication de l'Express Montcalm.

Patrick Massé, Maire

URBANISME

Règles concernant les piscines

À Saint-Lin-Laurentides, la sécurité est importante. La Ville dispose de règles précises entourant l'installation des piscines. Voici donc un résumé des règles à suivre :

Les clôtures

Toute piscine creusée, piscine hors terre dont la hauteur de la paroi est inférieure à 1,2 m. et piscine démontable ou gonflable dont la hauteur est inférieure à 1.4 m au-dessus du niveau moyen du sol doivent être entourées d'une clôture d'une hauteur minimale de 1,2 m.

L'espace entre le sol et le dessous de la clôture ne doit pas dépasser 10 cm de hauteur. La clôture ne doit pas présenter de brèches de plus de 10 cm.

Dans tous les cas, il faut s'assurer que personne ne puisse escalader la clôture pour entrer dans l'enceinte. Si les équipements requis pour le fonctionnement de la piscine (système de filtration) sont implantés à l'extérieur de la clôture, ils doivent être situés à une distance de plus d'un mètre de la clôture ou de la paroi de la piscine.

Une haie, une rangée d'arbres ou un talus ne constituent pas une clôture.

Toute porte aménagée dans une enceinte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement.

Un mur formant une partie d'une enceinte ne doit être pourvu d'aucune ouverture permettant de pénétrer dans l'enceinte.

Tout escalier ou échelle donnant accès à une piscine hors terre doit être amovible ou être relevable et verrouillable. L'échelle ou l'escalier doit être enlevé ou relevé lorsque la piscine n'est pas utilisée. Toute piscine hors terre accessible par une terrasse ou une plate-forme reliée au sol par un escalier doit être sécurisée par l'une des deux méthodes suivantes :

- L'escalier doit être fermé à son sommet, par une barrière d'une hauteur minimale de 1,2 m muni d'un mécanisme de verrouillage s'enclenchant automatiquement;
- Installer une clôture en travers de la terrasse ou de la plate-forme de manière à bloquer l'accès à la piscine;
- Toute plate-forme doit être entourée d'un garde-corps d'une hauteur minimale de 1,2 m.

Les responsables du Service d'urbanisme pourront compléter ces informations.

Notez bien, informez-vous au Service d'urbanisme avant l'installation d'une piscine, quelle qu'elle soit.

LOISIRS (PISCINE)

Le Complexe aquatique Saint-Lin-Laurentides organise la semaine de la Prévention de la Noyade. Diverses activités auront lieu du 16 au 22 juillet à la piscine extérieure. Nous vous invitons en grand nombre!

De plus, nous aurons la visite de la Brigade Splash le mercredi 26 juillet dès 13 h 30.

En cas de pluie, les activités seront transférées à la piscine intérieure.

Pour de plus amples informations sur les activités organisées, nous vous invitons à visiter notre page Facebook ou à venir nous visiter à la piscine.

BIBLIOTHÈQUE

Petit rappel concernant la période estivale. Veuillez noter que la bibliothèque municipale conserve le même horaire, c'est à dire :

Lundi et mardi : 13 h 30 à 20 h

Jeudi : 8 h 30 à 20 h

Samedi : 9 h à 13 h

Fermée les jours fériés

Pour informations: 450 439-3130 option # 3

Le temps d'un compte fera relâche pour la période estivale et sera de retour en septembre.

RAPPELS

Collecte d'objets encombrants

Veillez noter que la collecte de gros rebus (matelas, bibliothèque, bureau, chaise, etc.), en quantité raisonnable, s'effectue en même temps que la collecte des ordures ménagères. Pour le **secteur sud, le jeudi 13 juillet 2017** et pour le **secteur nord, jeudi 20 juillet 2017**. Par contre, si vous avez d'autres rebus après ces dates, nous vous invitons à vous présenter au Centre de dépôt, situé au 252, J-H Corbeil (au coût de 30 \$ par verge cube). Les heures d'ouverture sont le lundi et le jeudi entre 13 h et 15 h et le samedi de 8 h à 16 h. Un petit rappel : la collecte de recyclage s'effectue toujours le vendredi aux 2 semaines, et le compostage à tous les vendredis, et ce, jusqu'au mois d'octobre. Par la suite, consultez notre calendrier municipal. Les bacs doivent être déposés au bord de la route la veille de la collecte à partir de 17 h. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Mélanie Bossé au 450-439-3130, poste 7200.

Pardon Eucharistie-Confirmation Catéchèse 2017-2018

Paroisse Bienheureuse Émilie-Gamelin / Saint-Lin-Laurentides / Paroisse St-Joachim de La Plaine

Cheminement de la première Communion (Enfant à partir de 9 ans d'ici la fin de l'année 2017)

Cheminement, Confirmation (Enfants à partir de 11 ans)

Pour information : Lyne Petit, Agente de pastorale 450 439-2210, poste 24

Courriel : pastolyne@hotmail.ca